

SÉNAT DE L'UNIVERSITÉ DE SAINT-BONIFACE

Procès-verbal de la réunion du Sénat du jeudi 24 septembre 2015 tenue à 11 h 30 au Salon Sportex.

Présents : Maria Fernanda Arentsen, Jacob Atangana-Abé, Corinne Barrett DeWiele, A. Bass Bagayogo, René Bouchard, Aileen Clark, Gabor Csepregi, Michael Dickman, Peter Dorrington, Daniel Gagné, Michel Gagnon, Florette Giasson, Sandrine Hallion, Thierry Lapointe, Réjean LaRoche, Léna Ndiaye, Carmen Roberge, Sylvie Rondeau, Geneviève Roy-Wsiaki, Jean Valenti, Michel Verrette, Faiçal Zellama, Eric Friesen, Brenda Arakaza, Joel Ayotte, Stéphane Dorge, Joel Lafond, Christine Mahé-Napastiuk, Christian Perron, Donald Trudel

Absences : Youssef Bezzahou, Saïd Bouthāïm, Stéfan Delaquis, Jeff Leclerc, Claudine Lupien, Moses Nyongwa, Toufiq Outbih, Jean Vouillon, Louise Ayotte-Zaretski, Sylvie Robert

Secrétaire d'assemblée : Rachel Bradet

En cette première réunion 2015-2016 du Sénat, le recteur souhaite la bienvenue aux membres.

Section A : OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

A1. Ajouts à l'ordre du jour et adoption de l'ordre du jour

SÉNAT-0915-1 PROPOSITION : Faiçal Zellama / Carmen Roberge

Que l'ordre du jour de la rencontre du Sénat en date du 24 septembre 2015 soit adopté tel que proposé.

ADOPTÉE

Section B : PROCÈS-VERBAL

B1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 25 juin 2015

SÉNAT-0915-2 PROPOSITION : Corinne Barrett DeWiele / Michel Verrette

Que le procès-verbal de la réunion du 25 juin 2015 soit adopté tel que modifié.

ADOPTÉE

B2. Suivis au procès-verbal de la réunion du 25 juin 2015
Aucun.

Section C : CABINET DU RECTEUR

C1. Rapport du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche

Peter Dorrington présente et commente son rapport qui touche les points suivants : le nouveau service d'orientation académique, le poste de décanat à la Faculté des arts et la Faculté des sciences (FAFS), le comité *ad hoc* sur la priorisation des programmes et la vision globale pour le développement et le positionnement de l'USB. Christine Mahé-Napastiuk précise que l'orienteuse responsable aux programmes de la FAFS et d'Université 1 est Janelle Ritchot et l'orienteur responsable aux programmes de la FEPP et de l'ETP est Donald Trudel

Le vice-recteur dépose, à titre d'information, le *Règlement sur les programmes d'études* qui découle de la *Loi sur l'administration de l'enseignement postsecondaire* du gouvernement du Manitoba, et ce, à titre d'information. Il commente quelques articles du règlement reliés à une proposition de nouveaux programmes d'études.

Il remercie et félicite l'équipe du registrariat et d'autres unités de l'USB qui ont joué un rôle au bon fonctionnement du processus d'inscriptions depuis juillet 2015.

C2. Inscriptions

La registraire commente les inscriptions d'automne 2015. En somme, l'USB connaît une diminution globale de 2,53 % de ses effectifs. Elle souligne qu'il est important de percevoir les inscriptions dans un contexte des trois dernières années, 2014-2015 étant une année exceptionnelle.

Section D : ADMINISTRATION / GOUVERNANCE

D1. Nomination d'un président d'élections

SÉNAT-0915-3 PROPOSITION : Réjean LaRoche / Jean Valenti
Que Stéphane Dorge soit élu président d'élections.

ADOPTÉE

D2. Nomination au Sénat

SÉNAT-0915-4 PROPOSITION : Sylvie Rondeau / Michel Verrette

En plus des membres d'office, des membres dont le mandat se termine en septembre 2016, A. Bass Bagayogo, Sandrine Hallion, Sylvie Rondeau, Carmen Roberge, Faiçal Zellama, Florette Giasson, Claudine Lupien, Léna Ndiaye, Moses Nyongwa, Corinne Barrett DeWiele, Jacob Atangana-Abé, Youssef Bezzahou, Toufiq Outbih et Jean Valenti et des membres siégeant au Sénat sans droit de vote, QUE le Sénat entérine les nominations de Maria Fernanda Arentsen, Thierry Lapointe, Michael Dickman, Geneviève Roy-Wsiaki, Michel Gagnon, Daniel Gagné, Jean Vouillon et Saïd Bouthaim en tant que membres recommandés par les conseils pédagogiques des Faculté d'arts, Faculté des sciences, Faculté d'éducation et des études professionnelles, de l'École technique et professionnelle et de l'APPUSB, et ce, pour un mandat de deux ans se terminant en septembre 2017.

ADOPTÉE

SÉNAT-0915-5 PROPOSITION : Réjean LaRoche / Faiçal Zellama

Que le Sénat entérine les nominations de Joel Ayotte, Eric Friesen et Brenda Arakaza en tant que membres recommandés au Sénat par l'Association étudiante de l'USB, et ce, pour un mandat d'un an à partir du 1^{er} septembre 2015.

ADOPTÉE

D3. Nomination d'un (1) sénateur au Bureau des gouverneurs

Maria Fernanda Arentsen propose Jacob Atangana-Abé et il refuse. Carmen Roberge propose Faiçal Zellama et il refuse. Le président d'élection fait appel une 2^e et 3^e fois. La question sera traitée à nouveau à la réunion du Sénat du mois d'octobre 2015.

D4. Nomination au Bureau de direction

La nomination d'une étudiante ou d'un étudiant au Bureau de direction est reportée à la réunion du Sénat du mois d'octobre 2015.

D5. Nomination au comité d'étude des cours et des programmes

Stéphane Dorge demande des nominations à la présidence du comité d'étude des cours et des programmes. Michel Verrette met en nomination Peter Dorrington à la présidence du comité. Peter Dorrington accepte. Stéphane Dorge fait appel une deuxième et troisième fois pour des

nominations à ce poste. Il déclare les nominations closes et Peter Dorrington est élu président du comité d'étude des cours et des programmes par acclamation.

SÉNAT-0915-6 PROPOSITION : Maria Fernanda Arentsen / Thierry Lapointe

En plus du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, des membres d'office, des membres dont le mandat se termine en septembre 2016, Paul Brochu, Sylvie Rondeau, Léna Ndiaye, Anne Sechin et Youssef Bezzahou, QUE le Sénat entérine la nomination de Saïd Bouthaim, professeur, pour un mandat de deux ans se terminant en septembre 2017 au comité d'étude des cours et des programmes.

ADOPTÉE

La nomination de trois étudiantes ou étudiants est remise à la prochaine réunion du Sénat.

D6. Nomination au comité de mérite

Stéphane Dorge demande des nominations à la présidence du comité de mérite. Maria Fernanda Arentsen met en nomination Aileen Clark pour être élue présidente du comité. Aileen Clark accepte. Stéphane Dorge signale que la direction de la Division de l'éducation permanente ne figure pas dans la composition du comité de mérite et donc la nomination d'Aileen Clark est rejetée. Stéphane Dorge fait appel une deuxième fois. Réjean LaRoche met en nomination Stéfán Delaquis pour être élu président du comité. Stéfán Delaquis accepte. Stéphane Dorge fait appel une troisième fois pour des nominations à ce poste. Il déclare les nominations closes et Stéfán Delaquis est élu président du comité de mérite par acclamation.

La nomination de trois étudiantes ou étudiants est remise à la prochaine réunion du Sénat.

D7. Nomination au comité d'appel

Stéphane Dorge demande des nominations à la présidence du comité d'appel. Michel Verrette met en nomination Youssef Bezzahou pour être élu président du comité. Youssef Bezzahou accepte. Stéphane Dorge fait appel une deuxième et troisième fois pour des nominations à ce poste. Il déclare les nominations closes et Youssef Bezzahou est élu président du comité d'appel par acclamation.

SÉNAT-0915-7 PROPOSITION : Michel Verrette / Carmen Roberge

En plus des membres d'office et des membres nommés par le Sénat en septembre 2015, Carmen Roberge, Jacob Atangana-Abé et Youssef Bezzahou, QUE le Sénat entérine la nomination de Thierry Lapointe, pour un mandat de deux (2) ans se terminant en septembre 2017 au comité d'appel.

ADOPTÉE

La nomination de trois étudiantes ou étudiants est remise à la prochaine réunion du Sénat.

D8. Nomination au comité de la bibliothèque

Stéphane Dorge demande des nominations à la présidence du comité de la bibliothèque. Peter Dorrington met en nomination Michel Verrette pour être élu président du comité. Michel Verrette accepte. Stéphane Dorge fait appel une deuxième et troisième fois pour des nominations à ce poste. Il déclare les nominations closes et Michel Verrette est élu président du comité de la bibliothèque par acclamation.

SÉNAT-0915-8 PROPOSITION : Florette Giasson / Jacob Atangana-Abé

En plus du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, des membres d'office et des membres nommés par le Sénat en septembre 2015, Claudine Lupien et Corinne Barrett DeWiele, QUE le

Sénat entérine la nomination de Maria Fernanda Arentsen et Doris Alarie, professeures, pour un mandat de deux (2) ans se terminant en septembre 2017 au comité de la bibliothèque.

ADOPTÉE

La nomination de trois étudiantes ou étudiants est remise à la prochaine réunion du Sénat.

- D9. Nomination au comité de développement de la recherche
Stéphane Dorge demande des nominations à la présidence du comité de développement de la recherche. Peter Dorrington met en nomination Mathias Oulé pour être élu président du comité. Mathias Oulé accepte. Stéphane Dorge fait appel une deuxième et troisième fois pour des nominations à ce poste. Il déclare les nominations closes et Mathias Oulé est élu président du comité de développement de la recherche par acclamation.

SÉNAT-0915-9 PROPOSITION : Michel Verrette / Florette Giasson

En plus du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, des membres d'office et des membres nommés par le Sénat en septembre 2015, Paul Brochu, Mathias Oulé, Daniel Bérubé et Renée Desjardins, QUE le Sénat entérine la nomination de Dominique Arbez et Patricia Bourrier, professeures, pour un mandat de deux (2) ans se terminant en septembre 2017 au comité de développement de la recherche.

ADOPTÉE

La nomination de trois étudiantes ou étudiants est remise à la prochaine réunion du Sénat.

- D10. Nomination au comité pour l'éthique de la recherche avec des sujets humains

La nomination d'une étudiante ou d'un étudiant est remise à la prochaine réunion du Sénat.

Section E AFFAIRES NOUVELLES

- E1. Demande du département d'études françaises, de langues et de littératures
Maria Fernanda Arentsen propose un changement à l'expression « clientèle étudiante » couramment utilisée à l'USB. Elle explique que cette expression, malheureusement trop répandue dans la communauté universitaire nord-américaine, renvoie au réseau sémantique des finances et plus spécifiquement du commerce. En effet, « le client » est une personne qui veut être servie lorsqu'elle achète un bien ou un service. Or, les étudiants ne sont pas « des clients ». Le résultat du processus d'éducation n'est pas la « satisfaction du client », mais la formation de citoyens épanouis et responsables et de professionnels compétents. Traiter les étudiantes et les étudiants comme des clients, c'est ne comprendre ni l'histoire ni les objectifs de l'éducation universitaire et c'est aussi dénaturer sa raison d'être. Afin d'offrir une image cohérente de sa mission, de sa vision et de ses valeurs, notre université devrait faire référence, tout simplement, aux « étudiantes » et aux « étudiants ».

SÉNAT-0915-10 PROPOSITION : Maria Fernanda Arentsen / Peter Dorrington

Que l'Université de Saint-Boniface bannisse l'expression « clientèle étudiante » des documents officiels de l'établissement.

Les points suivants sont soulevés de la discussion : le mot « banisse » ne devrait pas figurer dans la proposition; l'USB peut bien cesser d'utiliser le terme « clientèle étudiante » mais qu'elle ne cesse pas de traiter l'étudiant comme un client – l'étudiant avant tout; il serait trop lourd de rayer cette expression des documents officiels de l'établissement, cependant, on pourrait aller de l'avant à partir d'aujourd'hui; les étudiants au Sénat acceptent l'utilisation de l'expression « population étudiante » ou encore « étudiante et étudiant ».

Maria Fernanda Arentsen et Peter Dorrington sont d'accord à modifier la proposition à l'amiable.

SÉNAT-0915-10 PROPOSITION : Maria Fernanda Arentsen / Peter Dorrington

Que l'Université de Saint-Boniface utilise, de préférence, dès maintenant et à l'avenir, l'expression « population étudiante » ou « étudiantes et étudiants » à la place de l'expression « client » ou « clientèle étudiante » dans les documents officiels de l'établissement.

ADOPTÉE

Section F : DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION

F1. La prochaine réunion du Sénat aura lieu le jeudi 22 octobre 2015 à 11 h 30 au Salon Sportex.

F2. Le calendrier des réunions du Sénat pour 2015-2016 est déposé à titre d'information.

Section G : LEVÉE DE LA SÉANCE

Gabor Csepregi propose la levée de la séance à 12 h 31.

La secrétaire,

Rachel Bradet